

## 20<sup>e</sup> Congrès de la FNEC FP-FO réuni à Angers :

### **Motion de soutien aux enseignants de Cisjordanie en grève**

Depuis plus de deux mois, les enseignants de Cisjordanie sont en grève pour le paiement intégral et régulier des salaires, pour le droit de travailler à temps plein et pour l'autorisation de constituer leur syndicat indépendant de l'Autorité palestinienne. Dans le contexte de l'occupation militaire de la Cisjordanie et de l'intensification des violences coloniales, les enseignants grévistes ne font qu'exiger la défense de l'école et de la qualité de l'enseignement, élément majeur de la résistance des peuples à l'oppression.

L'association palestinienne Lawyers For Justice, qui défend les grévistes nous alerte sur l'intensification de la répression à l'encontre des enseignants palestiniens en Cisjordanie en raison de leur participation à la grève. Ces violations comprennent des convocations par les services de sécurité, des arrestations, des mesures punitives telles que le licenciement, la mise à la retraite anticipée, les mutations arbitraires, la suspension de travail, et plus récemment, des insultes et des menaces à l'encontre d'un certain nombre d'enseignantes à Bethléem. Lawyers For Justice, qui indique suivre plus de 100 cas d'enseignants et d'enseignantes ayant fait l'objet de mesures punitives, précise que tout cela se produit alors que l'Autorité palestinienne (au nom de l'Etat de Palestine) est adhérente à la convention internationale garantissant le droit de grève et les manifestations pacifiques.

La FNEC-FP-FO qui suit la grève des enseignants de Cisjordanie depuis le début renouvelle son total soutien aux grévistes et à leurs revendications.

#### **Le Congrès de la FNEC-FP-FO, réuni le 19 décembre 2025 à Angers :**

- Exige le versement intégral des salaires des enseignants et le respect de leur temps de travail.**
- Exige la réintégration de tous les enseignants licenciés pour faits de grève et la levée de toutes les sanctions**
- Appelle l'Autorité palestinienne et le ministère palestinien de l'Éducation à négocier avec les représentants des enseignants sur la base de leurs revendications et à autoriser la création de leur syndicat indépendant tel qu'ils le demandent depuis plus de 10 ans.**

**Adoptée à l'unanimité**